

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4420 JEUDI 12 JANVIER 2022



L'ex gouverneur Richard Muyeje

PROVINCE DE LUALABA

Richard Muyeje jette l'éponge

Dans une lettre adressée le 10 janvier au vice-Premier ministre et ministre chargé de l'Intérieur, Richard Muyeje Mangeze Mans vient d'annoncer officiellement sa démission au poste de gouverneur de la province du Lualaba. Ce proche de l'ancien président de la République, Joseph Kabila, dit donner par ce geste la chance à la province pour son développement et « à la gouvernance de retrouver sa légitimité ».

Page 2

SEMAINE MONDIALE DE SÉCURITÉ DES PATIENTS

Le ministre de la Santé invité au sommet de Suisse



Le ministre de la Santé avec le diplomate suisse

L'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Suisse, nouvellement accrédité en République démocratique du Congo, a présenté récemment ses civilités au ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Jean-Jacques Mbugani. A cette occasion, Chasper Sarott lui a fait part de son invitation à participer à la Semaine mondiale de sécurité des patients.

Page 4

ATTEINTE À LA LIBERTÉ DE PRESSE

L'Olpa s'inquiète de l'interpellation de deux journalistes à Goma



Faustin Dunia Chançard et Johnson Ushindi

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) s'est dit profondément stupéfait après une brève interpellation de deux professionnels des médias basés à Goma, au Nord-Kivu.

Pour cette organisation non gouvernementale, il

s'agit d'une atteinte grave à la liberté de la presse garantie par la législation congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme.

Page 3

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Une nouvelle équipe dirigeante à la tête de l'Onat

L'Observatoire national d'aménagement du territoire (Onat) a désormais une nouvelle équipe dirigeante composée du coordonnateur Jacques Ilunga Lubatshi et de son adjoint Joseph Isolumbu. La cérémonie de remise et reprise entre l'équipe sortante et entrante a eu lieu hier en présence du secrétaire général à l'Aménagement du territoire.

Page 4

ÉDITORIAL

Pression

Toutes les conditions semblent réunies pour que la septième édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan), dont le coup d'envoi sera donné ce vendredi, en Algérie, soit belle. La compétition initiée par la Confédération africaine de football pour valoriser les joueurs évoluant dans les championnats locaux a pris de l'épaisseur car elle regroupe pour la première fois de son histoire dix-huit sélections parmi lesquelles celles du Congo. Les Diables rouges, nous en sommes convaincus, ont gagné en maturité puisqu'ils disputent leur quatrième Chan, la troisième d'affilée.

Mais à chaque fois que l'on se remémore les deux quarts de finale perdus en 2018 et 2021 lors des séances des tirs au but, on a le sentiment d'un goût d'inachevé. Le souhait des Congolais est de voir cette fois-ci cette nouvelle génération des Diables rouges atteindre le dernier carré. L'entraîneur en a fait une question d'honneur. La pression pèse sur lui et les joueurs parce qu'ils n'auront aucune excuse s'ils échouent avant même les matches à élimination directe ou à nouveau à cette même étape des quarts de finale.

La recette est connue : pour espérer aller loin dans cette épreuve, il faut maîtriser tous les paramètres tactiques du jeu comme le font les grandes équipes. Les dernières participations des Congolais ont suscité les interrogations des observateurs quant au manque d'efficacité devenu chronique et qui peut être préjudiciable pour la sélection nationale s'il se répète dans un groupe inédit à trois où seul le vainqueur jouera les quarts de finale.

Les matches de préparation n'ont pas non plus dissipé tous les nuages qui planent autour de cette contre-performance des joueurs sur le terrain alors même qu'ils se procurent de belles occasions. Sans faire une fixation sur ce seul critère, soyons optimistes pour souhaiter pleins succès à nos jeunes ambassadeurs en séjour en Algérie.

Le Courier de Kinshasa

PROVINCE DE LUALABA

Richard Muyej renonce à ses fonctions de gouverneur

Proche de l'ancien président de la République, Joseph Kabila, le gouverneur de la province de Lualaba, Richard Muyej, vient de démissionner de son poste et dit donner la chance à la province pour son développement et « à la gouvernance de retrouver sa légitimité ».

S'adressant au vice-Premier ministre et ministre en charge de l'Intérieur le 10 janvier, Richard Muyej Mangeze Mans vient d'annoncer officiellement sa démission au poste gouverneur de la province du Lualaba. « Je vous salue respectueusement et vous prie de transmettre à son excellence monsieur le président de la République ma lettre de démission... », peut-on lire dans la correspondance adressée à Daniel Asele. Cette lettre ne contient pas de détails sur cette décision, ce qui conduit à penser que dans celle adressée au chef de l'Etat, Richard Muyej aurait expliqué les motivations qui l'ont conduit à décider de quitter ce poste dont il a, d'ailleurs, été tenu à l'écart depuis près de deux ans.

Richard Muyej a longtemps été retenu à Kinshasa et ses responsabilités de gouverneur sont assumées par son adjoint qui est désormais gouverneur. Le 10 septembre 2021, mis en accusation pour détournement de plus de 369 millions de dollars américains, il avait été sommé par l'Assemblée nationale à démissionner.

Par les voies des ondes et d'une façon non officielle, Richard Muyej a quand même révélé les raisons de sa démission. Après avoir rendu publique sa lettre, il a confirmé son départ du



Richard MuyejDR

Lualaba et indiqué qu'il ne veut pas être un obstacle au développement de la province qu'il aime tant et a préféré donner la chance à la gouvernance de retrouver sa légitimité. « Oui, je confirme ma démission ce mardi 10 janvier 2023. Pour ceux qui suivent de près mon dossier, ils se rappelleront qu'il y a deux ans exactement, depuis le 10 janvier 2021, que j'étais évacué en Afrique du Sud pour raison de santé. Deux ans déjà que je suis loin de ma province, deux ans que ma province tâ-

vince peine à soutenir l'élan de relance. Je dis qu'il était temps que j'arrête, je ne peux pas exercer les fonctions à deux mille kilomètres de ma province. Je donne la chance à la gouvernance de retrouver la légitimité à travers les élections libres et transparentes et qu'enfin les bases de relance soient consolidées. Je ne voudrais pas être l'obstacle du développement d'une province que j'aime beaucoup », a-t-il déclaré sur les ondes de la radio « Top Congo ».

Lucien Dianzenza

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepeschesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepeschesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COUR DE CASSATION

Me Kalala Muena Mpala dénonce l'intrusion des avocats près la Cour d'appel

«Les avocats de cassation sont les seuls qui possèdent le sixième sens procédural, c'est-à-dire l'expertise spécifique qui leur permet de déceler la différence entre violation de la loi et violation du droit », selon Me Kalala Muena Mpala, chercheur judiciaire, légaliste et indépendant, dans une récente correspondance adressée au chef de l'Etat en sa qualité de magistrat suprême du pays.

Vieux routier du barreau, Me Kalala Muena Mpala exprime toute son indignation du fait de la violation de la loi par quelques avocats près la Cour d'appel prestant actuellement à la Cour de cassation sans titre ni qualité. Cette haute juridiction du pays, à l'en croire, tend à devenir un fourre-tout où n'importe qui, voire les stagiaires à peine sortis de l'université, s'y hasardent désormais au nom d'un juridisme mal ficelé.

Pour Me Kalala Muena, cette attitude n'est ni plus ni moins qu'une rébellion vis-à-vis de l'autorité suprême du pays dont on ne respecte pas les ordonnances signées. Car, dit-il, devant les hautes juridictions, il n'y a que les avocats de la Cour suprême de justice qui ont droit au chapitre. Ils sont, ajoute-t-il, «les seuls capables de comprendre

clairement que le titre 1 de 1982 est toujours en vigueur devant les quatre nouvelles juridictions spécialisées dans tous les domaines de transferts, de la République». Dans les lois publiées au Journal officiel, aucune disposition légale de ces hautes juridictions spécialisées ne programme « près la Cour d'appel », explique Me Kalala Muena Mpala.

Tout avocat de la Cour d'appel devrait se sentir interpellé et considérer qu'il n'a pas droit au chapitre à la Cour de cassation

qui est l'apanage des seuls avocats de cassation. Bien plus, ces derniers sont éligibles à la Cour commune de justice et d'arbitrage. Un million de dollars en FC jeu ! En soutien à son approche, Me Kalala Muena s'appuie sur le chapitre VI de la loi du barreau en ses articles 103 - 111 ainsi que sur les dispositions abrogatoires des actuelles trois lois organiques. Et d'ajouter «qu'à l'article 5 du chapitre 1 déjà, les deux catégories d'avocats sont prévues avec leurs désignations authentiques et distancées».

Tous ces textes ne font guère mention de l'avocat près la Cour d'appel à qui il demande, par ailleurs, de faire preuve d'honnêteté intellectuelle. Me Kalala Muena va même plus loin en mettant au défi quiconque capable de lui prouver le contraire en décelant dans le Journal officiel toute disposition antinomique. A tout celui qui réussira ce qui tient lieu d'un test, l'on remettra 1million de dollars en FC et 2 millions en FC s'il agit d'une femme. « Les juristes entourant votre autorité peuvent-ils, aussi, pro-

duire, à votre excellence, la page du Journal officiel où une disposition transitoire des lois organiques de février 2013, d'octobre 2013 et d'octobre 2016, ont programmé l'avocat appartenant au barreau près la Cour d'appel ? », demande-t-il aux éminents juristes qui composent le cabinet du chef de l'Etat. Me Kalala Muena a conclu sa lettre avec l'espoir de voir ce hiatus être réparé rapidement pour un fonctionnement harmonieux de la justice congolaise. D'ores et déjà, il tire la sonnette d'alarme pour que le méli-mélo vécu lors des derniers contentieux électoraux avec la présence d'une meute d'avocats autour des candidats à la présidentielle et aux législatives ne puisse plus se répéter.

Alain Diasso

« Les juristes entourant votre autorité peuvent-ils, aussi, produire, à votre excellence, la page du Journal officiel où une disposition transitoire des lois organiques de février 2013, d'octobre 2013 et d'octobre 2016, ont programmé l'avocat appartenant au barreau près la Cour d'appel ? »

ATTEINTE À LA LIBERTÉ DE PRESSE:

L'Olpa s'inquiète de l'interpellation de deux journalistes à Goma

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) se dit profondément stupéfaite après une brève interpellation de Faustin Dunia Chançard et Johnson Ushindi, respectivement directeur général de Lifeup TV et journaliste à Fast TV, médias basés à Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu.

L'interpellation des deux journalistes, indique Olpa, constitue manifestement une atteinte grave à la liberté de presse garantie par la législation congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme. Il exige une enquête pour identifier les auteurs de ces actes afin qu'ils subissent la rigueur de la loi.

Dans un communiqué du 10 janvier, l'Observatoire indique que les deux journalistes ont été interpellés le 9 janvier par des éléments de la Garde républicaine commis à la sécurité d'une concession querellée, au quartier Himbi, en face du gouvernorat de province. C'était, explique-t-il, au moment où ils effectuaient un reportage d'un rassemblement organisé devant le bureau du gouverneur militaire par un groupe de jeunes de Goma dénonçant la spoliation d'un espace public par un opérateur économique local. « Faustin Dunia Chançard et Johnson Ushindi ont été menottés puis conduits manu militari dans un cachot situé non loin du terrain spolié et privés de liberté pendant quatre heures. Tous les effets qu'ils détenaient par devers eux (cartes mémoires contenant les images du reportage, porte-monnaie, cartes de

service, téléphones...) ont été confisqués », a indiqué l'Olpa.

La reprise des émissions d'une radio à Kabinda

Cet Observatoire exige également, dans un autre communiqué du même jour, la reprise immédiate et inconditionnelle des émissions de la radio «Tokomi wapi», station privée émettant à Kabinda, chef-lieu de la province de Lomami.

Il se déclare surpris par la mesure excessive de la suspension des émissions de ce média qui est de nature à porter atteinte au droit d'informer et d'être informé garanti par la législation congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme. L'Olpa appelle les autorités provinciales de Lomami à rouvrir sans condition cette radio et à favoriser l'exercice de la liberté de la presse sur toute l'étendue de la province.

La radio «Tokomi wapi» a été suspendue le 9 janvier pour



Le bureau de la radio «Tokomi wapi»

une durée indéterminée par le ministre provincial de la Communication et des Médias de Lomami, Pascal-Ernest Mulumba Kalenda. Une décision prise lors d'une réunion du Conseil provincial de sécurité tenue le 6 janvier à Kabinda. « Ce média est accusé de non-respect du

cahier de charges, d'incitation de la population au tribalisme, à la révolte et à la désobéissance civile et du non-respect de l'éthique et de la déontologie journalistique », a précisé l'Olpa, ajoutant que ces accusations ont été rejetées par le responsable de la radio.

Il rappelle, par ailleurs, que ce média a également été réduit au silence, le 3 février 2022, par l'ancien ministre provincial de la Communication et des Médias, Jean-Hilaire Kazadi, en l'absence du gouverneur de province. « Il accusait aussi la radio de tenir des propos discourtois à l'encontre des autorités locales et nationales et de troubler l'ordre public. La suspension avait été levée onze jours plus tard par le gouverneur intérimaire de province de Lomami, Edouard Mulumba Mudiandambu », se souvient l'Olpa.

Lucien Dianzenza

« Ce média est accusé de non-respect du cahier de charges, d'incitation de la population au tribalisme, à la révolte et à la désobéissance civile et du non-respect de l'éthique et de la déontologie journalistique »

SEMAINE MONDIALE DE SÉCURITÉ DES PATIENTS

Le ministre de la Santé invité au sommet de Suisse

L'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Suisse nouvellement accrédité en République démocratique du Congo a présenté récemment ses civilités au ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Jean-Jacques Mbungani. A cette occasion Chasper Sarott lui a fait part de son invitation à participer à la Semaine mondiale de sécurité des patients.

Le ministre Jean-Jacques Mbungani a échangé avec son hôte pour la toute première fois. L'échange a porté, entre autres, sur l'accompagnement de son ministère à la réalisation des différents projets de santé initiés par la Suisse en République démocratique du Congo.

A l'issue de l'audience, le diplomate suisse a souligné qu'il est venu remettre au ministre de la Santé son invitation au sommet de la Semaine mondiale de sécurité des patients, reporté de deux ans à cause de la pandémie de la covid-19 mais qui maintenant peut avoir lieu dans une thématique qui a un intérêt global aussi bien pour la RDC



Le ministre de la Santé avec le diplomate suisse

«J'espère que cette première rencontre va marquer le début d'une belle collaboration entre la RDC et la Suisse. Cette dernière étant engagée en RDC, notamment dans trois provinces dont l'Ituri, le Nord-Kivu et le Sud-kivu, avec un programme dont un des piliers est le domaine de la santé où on travaille avec le ministère de la Santé. J'espère qu'avec l'appui du ministre, l'on puisse vraiment aller de l'avant et renforcer notre collaboration dans ce domaine»

que pour bien d'autres pays. « J'ai passé l'invitation au ministre qui a promis de l'analyser et, si possible, de se rendre en Suisse fin février pour prendre part à ce sommet », a-t-il déclaré. Par ailleurs, Chasper Sarott a dit espérer une collaboration efficace avec le ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention.

«J'espère que cette première rencontre va marquer le début d'une belle collaboration entre la RDC et la Suisse. Cette dernière étant engagée en RDC, notamment dans trois provinces dont l'Ituri, le Nord-Kivu et le Sud-kivu, avec un programme dont un des piliers est le domaine de la santé où on travaille avec le ministère de la Santé. J'espère qu'avec l'appui du ministre, l'on puisse vraiment aller de l'avant et renforcer notre collaboration dans ce domaine», a-t-il conclu.

Blandine Lusimana

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Une nouvelle équipe à la tête de l'Onat

L'Observatoire national d'aménagement du territoire (Onat) a désormais une nouvelle équipe dirigeante composée du coordonnateur Jacques Ilunga Lubatshi et de son adjoint, Joseph Isolumbu Isekakola.

La cérémonie de remise et reprise entre l'équipe sortante et entrante a eu lieu le 11 janvier au siège de l'Onat, un établissement relevant du ministère de l'Aménagement du territoire. Elle s'est déroulée en présence du secrétaire général à l'Aménagement du territoire, Dieu-donné Menzu; du directeur de cabinet du ministre d'Etat de l'Aménagement du territoire,

Me Patience Bondonga; du directeur général du Fonds national d'aménagement du territoire, Joseph Isangamela; du chargé des missions adjoint de l'Agence nationale de l'aménagement du territoire, Willy Bulu et du personnel de l'Onat.

Premier à prendre la parole, le coordonnateur sortant de l'Onat, Henri Alinga Moke, a remercié le ministre d'Etat de

l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando Mboyo, pour la confiance qu'il avait placée en son équipe. Il a souhaité plein succès à la nouvelle équipe tout en lui assurant sa disponibilité en cas de nécessité. « Nous restons disponibles pour pouvoir apporter tant soit peu nos efforts dans la bonne marche de l'Onat. Sous votre direction, nous aimerions apprendre que

l'Onat est allé bien plus loin... », a-t-il déclaré.

Pour sa part, le coordonnateur de l'équipe entrante, Jacques Ilunga, a également remercié le ministre d'Etat Guy Loando Mboyo qui ne ménage aucun effort pour relever ce secteur. Tout en prenant l'engagement d'accompagner le ministère dans l'atteinte de ses objectifs, le nouveau coordonnateur a invité le personnel de l'Onat à un sens élevé de responsabilités pour contribuer au rayonnement de ce service qui a notamment comme missions d'observer, suivre, traiter, analyser et diffuser des informations sur la dynamique de l'espace physique de la République démocratique du Congo.

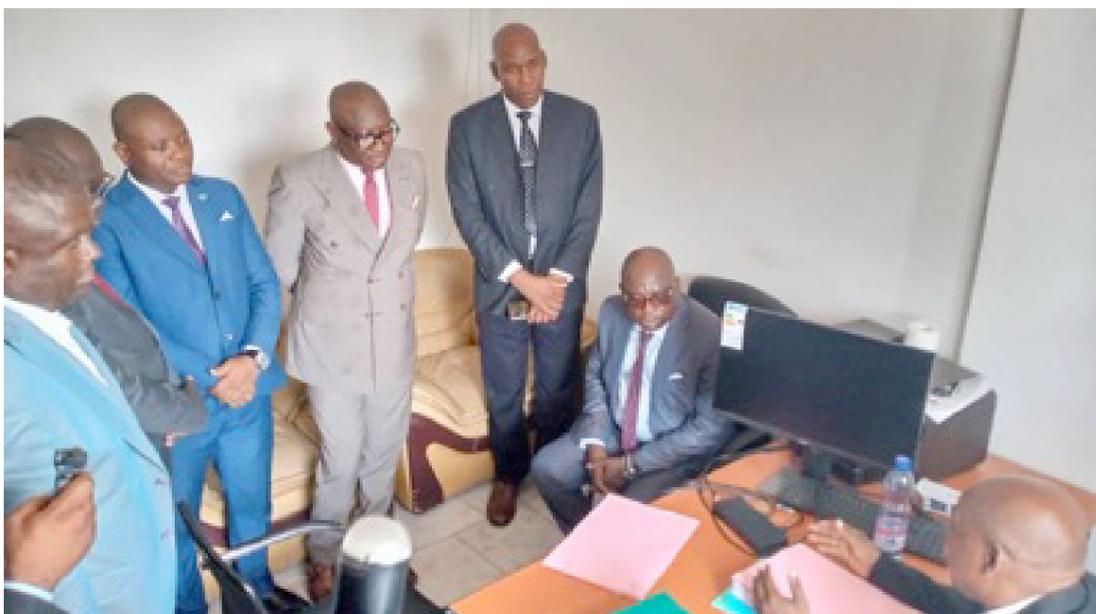
Intervenant en dernier lieu au nom du ministre d'Etat, le directeur de cabinet, Me Patience Bondonga, a plus prodigué des conseils à la nouvelle équipe tout en saluant les efforts du comité sortant. Il a prôné la collaboration entre le personnel et rappelé les responsabilités qui incombent à l'actuelle équipe.

L'heure, a-t-il indiqué, n'est plus

aux discours mais à la responsabilité. « Le ministre attend de vous beaucoup d'efforts et de sacrifices. La tâche ne sera pas facile mais vous devez aussi savoir que le ministre a su choisir les personnes qui ne reculent pas devant la tâche. Soyez rassurés de l'accompagnement du ministre », a souligné Me Patience Bondonga, insistant sur le climat de paix, de collaboration et de travail qui doit régner à l'Onat. « L'heure n'est plus à la chasse aux sorcières. Vous n'entrez pas en fonction pour régler des comptes. Le ministre attend que règne à l'Onat la paix et les bonnes relations. Nous devons faire de l'Onat ce qu'il doit réellement être », a conseillé le directeur de cabinet.

La cérémonie de remise et reprise à l'Onat a été marquée par la signature des procès-verbaux, l'échange des signataires, la remise du sceau, symbole du pouvoir, au coordonnateur entrant et enfin la visite des différents bureaux de l'Onat.

B.L



La cérémonie de remise et reprise à l'Onat

BURKINA FASO-FRANCE

La ministre Chrysoula Zacharopoulou à Ouagadougou

La secrétaire d'État auprès de la ministre française des Affaires étrangères, Chrysoula Zacharopoulou, a rencontré le 10 janvier le président de transition du Burkina Faso, Ibrahim Traoré, pour réaffirmer l'engagement de Paris auprès de Ouagadougou, a annoncé le Quai d'Orsay, dans un contexte de relations dégradées.

Chrysoula Zacharopoulou «a rappelé que la France est un partenaire constant, engagé aux côtés du Burkina Faso dans le plein respect de sa souveraineté». Cette rencontre est intervenue une semaine après que le ministre français a confirmé avoir reçu une lettre du gouvernement de la transition burkinabè demandant le remplacement de l'ambassadeur de France au Burkina Faso, Luc Hallade. Le diplomate, en poste depuis septembre 2019, est dans le viseur des autorités après avoir fait état de la dégradation de la situation sécuritaire au Burkina, ravagé par les attaques jihadistes. Lors de sa rencontre avec le président intérimaire, arrivé au pouvoir à l'issue d'un coup d'Etat fin septembre pour renverser un président lui-même putschiste, Chrysoula Zacharopoulou a rappelé «le soutien de la France dans la lutte contre le terrorisme».

«Ils ont échangé sur le renforcement du partenariat entre la France et le Burkina Faso, dans le domaine sécuritaire, de l'aide humanitaire et du développement», a ajouté le Quai d'Orsay. Paris rappelle que «des centaines de milliers» de personnes sont déplacées au Burkina et déplore des attaques meurtrières de jihadistes contre la population civile

et contre les forces de sécurité. Cette situation «doit continuer de mobiliser l'attention de tous et le soutien de la communauté internationale», a poursuivi le Quai d'Orsay. Ces derniers mois, Paris n'a cessé de répéter sa disponibilité à poursuivre le partenariat avec Ouagadougou, en particulier dans le domaine militaire, à condition que ce partenariat soit souhaité par les Burkinabè.

Mais l'ancienne puissance coloniale se heurte à un sentiment anti-français grandissant, comme dans d'autres pays de la région sahélienne où elle s'est engagée militairement dans la lutte anti-jihadiste. En octobre 2022, plusieurs centaines de personnes avaient ainsi manifesté pour exiger le retrait de la France du Burkina Faso. Le 18 novembre, une autre manifestation contre la présence française s'était déroulée devant l'ambassade de France à Ouagadougou avant de se déplacer vers la base militaire de Kamboisin, en périphérie de la capitale, où sont stationnées environ 400 forces spéciales françaises de l'opération Sabre, chargées de traquer les chefs jihadistes au Sahel.

Noël Ndong



Chrysoula Zacharopoulou/DR

ADIAAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv



ENVIRONNEMENT

La couche d'ozone en voie d'être reconstituée dans quatre décennies

La couche d'ozone devrait se reconstituer dans les quatre décennies à venir et l'élimination progressive à l'échelle mondiale des substances chimiques nocives pour l'ozone contribue déjà à l'atténuation du changement climatique, selon un groupe d'experts.

La conclusion du groupe d'experts parrainé par les Nations unies a été présentée lors de la 103e réunion annuelle de l'American Meteorological Society. Après avoir examiné pour la première fois les technologies innovantes telles que la géo-ingénierie, le groupe d'experts a mis aussi en garde contre les effets indésirables que ces dernières pourraient avoir sur la couche d'ozone. Le rapport d'évaluation quadriennal sur les substances qui l'appauvrissent du Groupe de l'évaluation scientifique du Protocole de Montréal, parrainé par les Nations Unies, confirme que l'élimination progressive de près de 99% des substances interdites qui détruisent l'ozone a permis de préserver cette couche et contribué de façon notable à sa reconstitution dans la haute stratosphère et à une diminution de l'exposition humaine aux rayons ultraviolets nocifs du soleil. Si les politiques actuelles restent en place, la couche d'ozone devrait retrouver les valeurs de 1980 d'ici à environ 2066 au-dessus de l'Antarctique, 2045 au-dessus de l'Arctique et 2040 dans le reste du monde.

Les variations de la taille du trou dans la couche d'ozone au-dessus de l'Antarctique, notamment entre 2019 et 2021, ont été influencées par les conditions météorologiques. Néanmoins, la superficie et la profondeur du trou d'ozone au-dessus de l'Antarctique diminuent lentement depuis l'an 2000. « Selon le dernier rapport quadriennal, la reconstitution de la couche d'ozone est en bonne voie, ce qui est une



Tous les quatre ans, l'ONU produit un rapport qui fait le point, à partir d'observations satellitaires et de mesures au sol, sur la concentration de substances appauvrissant l'ozone dans l'atmosphère et le niveau de reconstitution de la couche d'ozone. (PictureAlliance/Icon Sport)

nouvelle fantastique. On ne saurait trop insister sur l'impact du Protocole de Montréal sur l'atténuation du change-

ment climatique. Au cours des trente-cinq dernières années, le Protocole est devenu un véritable fer de lance de la défense de l'environnement », a déclaré le secrétaire exécutif du Secrétariat de l'ozone du Programme des Nations unies pour l'environnement. « Les analyses et les examens en-

trepris par le Groupe de l'évaluation scientifique restent une composante essentielle du travail associé au Proto-

« Les mesures prises pour l'ozone établissent un précédent en matière d'action climatique. La réussite enregistrée dans l'élimination progressive des substances chimiques destructrices de l'ozone nous montre ce qui peut et doit être fait – de toute urgence – pour abandonner les combustibles fossiles, réduire les gaz à effet de serre et limiter ainsi la hausse des températures »

Accord supplémentaire conclu en 2016, l'amendement de Kigali au Protocole de Montréal impose la réduction progressive

de la production et de l'utilisation de certains hydrofluorocarbures. « Les mesures prises pour l'ozone établissent un précédent en matière d'action climatique. La réussite enregistrée dans l'élimination progressive des substances chimiques destructrices de l'ozone nous montre ce qui

Incidences sur le changement climatique

Le dixième rapport du Groupe de l'évaluation scientifique a confirmé l'impact positif que le Traité a déjà eu sur le climat.

peut et doit être fait – de toute urgence – pour abandonner les combustibles fossiles, réduire les gaz à effet de serre et limiter ainsi la hausse des températures », a déclaré le secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale, Petteri Taalas.

La géo-ingénierie et le protocole de Montréal

La géo-ingénierie et le protocole de Montréal

Pour la première fois, le Groupe de l'évaluation scientifique s'est penché sur les effets potentiels sur l'ozone de l'injection d'aérosols dans la stratosphère. La SAI est une méthode envisagée par certains pour réduire le réchauffement climatique en augmentant la réflexion de la lumière du soleil. Le groupe d'experts met toutefois en garde contre les conséquences involontaires de cette pratique qui « pourrait également influencer sur les températures, la circulation et les taux de production et de destruction de l'ozone dans la stratosphère ainsi que sur son transport ».

Le Protocole de Montréal est un accord mondial visant à protéger la couche d'ozone de la terre en éliminant progressivement les produits chimiques qui l'appauvrissent. Ce texte historique, entré en vigueur en 1989, est l'un des accords mondiaux en matière d'environnement ayant obtenu le plus de résultats. Grâce à la collaboration des nations du monde entier, la couche d'ozone est en voie de reconstitution et de nombreuses retombées environnementales et économiques positives ont été enregistrées.

Noël Ndong

CROISSANCE

La Banque mondiale abaisse fortement ses prévisions en 2023

La Banque mondiale (BM) a révisé fortement ses prévisions de croissance mondiale pour 2023 qu'elle anticipe désormais à 1,7% contre 3% en juin dernier, du fait de l'inflation persistante, de la hausse des taux et des effets de la guerre en Ukraine.

L'institution internationale, dans son rapport sur les perspectives économiques mondiales, a révisé ses prévisions pour la quasi totalité des pays développés et près de 70% des pays émergents ou en développement, avec notamment une croissance faible aux Etats-Unis et nulle en Europe. Elle ne s'attend ensuite qu'à une reprise mondiale modérée en 2024 (+2,7%). « Il s'agit de la croissance la plus faible sur les trois dernières décennies » à l'exception de la crise de 2008 et des conséquences de la pandémie en

2020, a déclaré le directeur du groupe de recherche de la BM, Ayhan Kose. « C'est une évolution complexe pour l'économie mondiale et ce ralentissement est général », a-t-il expliqué.

Et la tendance pourrait encore empirer, avec un risque réel de récession, en cas de nouveau choc sur l'économie, qu'il soit causé par une reprise de l'inflation, une nouvelle vague de covid-19 ou les tensions géopolitiques. En cas de hausse des taux d'un point de pourcentage par les banques centrales au niveau mon-

dial, « la croissance mondiale serait 0,6% moins élevée, ce qui signifie un recul de 0,3% du PIB par habitant », et donc « une récession technique mondiale », a détaillé Aykan Kose. Dans un tel cas de figure, la décennie 2020 serait la première depuis la Seconde Guerre mondiale à être confrontée à deux récessions, a précisé la BM dans son rapport.

0,5% de croissance aux Etats-Unis

C'est dans les pays développés que le

ralentissement sera le plus sensible, estime la BM: elle ne prévoit plus que 0,5% de croissance aux Etats-Unis (contre 1,9% en juin dernier) et aucune croissance du PIB dans la zone euro (contre 1,9% également). Mais les pays émergents ne sont pas non plus épargnés, la croissance chinoise était désormais attendue à 4,3% (0,9 point de pourcentage de moins) et les autres pays émergents et développés devant voir leur économie progresser de 2,7%.

N.Nd.

CATASTROPHES NATURELLES

Les événements météorologiques extrêmes ont causé 270 milliards de dollars de dégâts dans le monde en 2022

Les ouragans, les inondations et les autres catastrophes naturelles ont causé 270 milliards de dollars américains de dégâts dans le monde en 2022, a déclaré le réassureur allemand, Munich Re, dans un rapport publié mardi, précisant que ces pertes restaient néanmoins inférieures à celles de 2021, une année «extrêmement coûteuse», durant laquelle les pertes s'étaient élevées à 320 milliards de dollars.

«L'année 2022 s'inscrit dans la continuité d'une série d'années présentant des pertes élevées», précise le rapport. La catastrophe naturelle la plus coûteuse de 2022 a été l'ouragan Ian aux États-Unis, qui a causé environ 100 milliards de dollars de dégâts. «Le changement climatique fait des ravages», a souligné dans un communiqué Thomas Blunck, membre

du conseil d'administration de Munich Re. Les statistiques en matière de catastrophes naturelles en 2022 ont, en effet, été dominées par des événements plus intenses et plus fréquents, a-t-il indiqué. La deuxième catastrophe humanitaire la plus grave et la plus coûteuse de 2022 a été les inondations survenues au Pakistan en raison de «pluies de mousson record», qui ont

fait au moins 1 700 morts. Les pluies du mois d'août ont été cinq à sept fois plus importantes que d'habitude au Pakistan et la fonte accélérée des glaciers causée par les hautes températures a «significativement aggravé les inondations», rappelle le rapport.

Dans de nombreux pays d'Europe, l'été 2022 a été marqué par une chaleur et une sécheresse ex-

trêmes, suivies de plusieurs violents orages. En France et dans certaines régions d'Espagne, des orages ont apporté «des grêlons de la taille d'une balle de tennis», entraînant plusieurs milliards de dollars de dommages. L'Allemagne a également connu une «année météorologique exceptionnelle», 2022 ayant été l'une des deux années les plus chaudes jamais enregistrées dans le pays,

selon le Service météorologique national. Le Rhin, la voie navigable la plus fréquentée d'Europe, a en conséquence vu son niveau d'eau chuter à des niveaux historiquement bas, obligeant les navires à transporter moins de marchandises. «Il est difficile de quantifier les conséquences économiques indirectes de ce genre d'événements climatiques», a déclaré Munich Re.

CENTRAFRIQUE

Augmentation des tarifs de transports routiers publics urbains et interurbains

Le gouvernement centrafricain a fixé les tarifs planchers des transports routiers publics urbains et interurbains dans le pays, les prix des taxis, des bus, des minibus et des moto taxis ayant augmenté de 25% à 50%, selon un arrêté conjointement signé lundi par les ministères des Transports et de l'Aviation civile, et du Commerce et de l'Industrie.

L'augmentation de prix est intervenue une semaine après qu'un autre arrêté interministériel a augmenté les prix des hydrocarbures sur toute l'étendue du territoire national. D'après Dominique Yandocka, le président de la Commission de la production, des ressources naturelles et de l'environnement, l'augmentation des prix des hydrocarbures a pour but de rehausser le niveau des recettes et d'uniformiser les prix du secteur pétrolier à la pompe et au dépôt de stockage des hydrocarbures. Après la publication de l'arrêté conjoint, certains Centrafricains ont exprimé leur mécontentement sur l'augmentation des prix de transports publics urbains et interurbains.

NIGERIA

La police préparée pour les prochaines élections générales

La police nigériane est tout à fait prête à assurer une sécurité adéquate pour les élections générales du mois prochain dans ce pays africain le plus peuplé, a indiqué mardi le chef de la police nationale.

La police reste politiquement neutre pendant les élections, a déclaré Usman Alkali Baba, inspecteur général de la police devant les médias dans l'Etat de Yobe, dans le Nord-Est du pays, tout en s'engageant à garantir des élections sans accroc en termes de dispositifs de sécurité coordonnés par la police. «Nous avons soumis notre personnel à une formation spécialisée en gestion de la sécurité des élections et rédigé un manuel de code de conduite pour guider la police et les autres agences de sécurité nationale qui participeront à l'exercice», a dit Usman Alkali Baba, ajoutant que la police avait récemment recruté et formé un total de 10 000 agents qui seront affectés à leurs zones de gouvernement local pour les élections générales. Le Nigeria organise les élections générales le 25 février pour élire le président et les membres de l'Assemblée nationale.

CAMEROUN

Les exportations de banane augmentent de 18,6% en un an

Le Cameroun a exporté 24 463 tonnes de banane en décembre 2022 contre 20 631 à la même période un an auparavant, soit une hausse de 18,6% en glissement annuel, selon les statistiques rendues publiques lundi par l'Association bananière du Cameroun.

La performance est tirée par les Plantations du haut Penja, suivies par la Cameroon development corporation et Boh plantations limited, trois opérateurs exerçant essentiellement dans les régions du Sud-Ouest et du Littoral. Il s'agit manifestement d'une consolidation de l'embellie dans la filière constatée depuis deux années consécutives, après une période morne marquée par les affres de la crise sécessionniste dans les

régions anglophones, dont le Sud-Ouest, ayant conduit à des actes de vandalisme imputés aux séparatistes dans les champs et sur l'outil de production. La banane est le troisième produit d'exportation du Cameroun après le pétrole qui représente plus de 40% des exportations totales du pays, ainsi que le bois en grumes ou scié qui constitue environ 15% de l'ensemble des exportations.

TRANSPORT AÉRIEN

Les vols d'Ethiopian Airlines vers la Chine vont revenir aux niveaux d'avant la pandémie

La compagnie aérienne nationale éthiopienne, Ethiopian Airlines, a annoncé mardi que ses vols à destination de la Chine reviendront dans les mois à venir aux niveaux d'avant la pandémie de covid-19.

«Ethiopian Airlines, la plus importante compagnie aérienne d'Afrique, est heureuse d'annoncer que la fréquence de ses vols vers les villes chinoises augmentera à compter du 6 février 2023, pour éventuellement revenir aux niveaux d'avant la pandémie de covid-19 le 1er mars 2023», a déclaré mardi la compagnie nationale éthiopienne dans un communiqué.

A compter du 6 février, Ethiopian Airlines assure les vols quotidiens vers Guangzhou, le chef-lieu de la province du Guangdong, dans le Sud de la Chine. La fréquence de ses vols vers Pékin et Shanghai passera à quatre par semaine, et trois vols hebdomadaires seront maintenus vers Chengdu, dans le Sichuan, dans le Sud-Ouest de la Chine, a-t-elle indiquée. A partir du 1er mars, les vols reviendront à leurs niveaux pré-co-

vid, avec des vols quotidiens vers Pékin et Shanghai, dix vols hebdomadaires vers Guangzhou et quatre vols hebdomadaires vers Chengdu. Le président directeur général de la compagnie Mesfin Tasew a expliqué que la Chine est l'un des plus grands marchés extra-africains pour la compagnie. «Nous sommes heureux de pouvoir augmenter la fréquence de nos vols vers les villes chinoises, grâce à l'assouplissement des restrictions par le gouvernement chinois. La Chine est l'un des plus grands marchés d'Ethiopian Airlines en dehors de l'Afrique, et cette augmentation des vols a contribué à relancer le commerce, les investissements, les échanges culturels et la coopération bilatérale entre l'Afrique et la Chine», a-t-il indiqué.

OUGANDA

Un homme de 53 ans tué par des éléphants dans le Sud-Ouest du pays

Des éléphants errants ont tué un homme de 53 ans dans le district ougandais de Kanungu (Sud-Ouest) alors qu'il protégeait ses récoltes contre ces animaux sauvages venus du Parc national Queen Elizabeth, l'un des plus importants parcs naturels du pays.

Ahimbisibwe Rugaju, commissaire adjoint de ce district, a déclaré lundi dans un communiqué que deux éléphants étaient sortis du parc dimanche et avaient détruit plusieurs hectares de plantations avant que les habitants ne commencent à les refouler vers le parc. «Cependant, alors que les éléphants se dirigeaient vers le parc, ils sont tombés sur l'homme qui gardait son champ de pommes de terre près de sa ferme et il a été tué sur le coup», a-t-il ajouté. Selon le fonctionnaire, les habitants se plaignent que des animaux errants détruisent leurs récoltes malgré

la promesse des autorités de clôturer le parc. Ils ont ainsi «menacé de tuer les animaux sauvages qu'ils apercevraient dans leurs champs, car les gardes forestiers de l'Uganda Wildlife Authority manquent à leur devoir de ramener les animaux dans le parc chaque fois qu'ils attaquent», a indiqué M. Rugaju. Il a toutefois exhorté les habitants à ne pas s'en prendre à la faune et à toujours travailler avec les autorités du parc pour s'assurer que les animaux soient bien renvoyés vers ce dernier.

Xinhua

RÉFORME DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES

La 10^e réunion ministérielle du comité des dix de l'UA ouverte à Brazzaville

Les travaux de la dixième réunion ministérielle du comité des dix de l'Union africaine (UA) portant sur la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies se sont ouverts le 11 janvier, au grand hôtel de Kintélé. Pendant deux jours, les participants vont faire le point sur la mise en œuvre et l'évolution des plans d'action concernant la résolution des questions cruciales qui minent actuellement l'Afrique, notamment la résolution des conflits, la consolidation de la paix et la sécurité.

La réunion de haut niveau intervient un mois avant le sommet annuel de l'UA prévu en février. « C'est à bras ouverts, comme je vous l'avais promis à Kampala, l'année dernière, que nous vous accueillons aujourd'hui à Brazzaville. Et ce, à la veille de deux événements majeurs, à savoir le sommet annuel de l'UA et le lancement imminent du nouveau cycle de négociations intergouvernementales sur l'épineuse question et lancinante de réforme du Conseil de sécurité des Nations unies », a indiqué le ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Jean Claude Gakosso.

Exhortant les participants à faire minutieusement le point sur les questions intransigeantes liées à la sécurité sur le continent, Jean Claude Gakosso a expliqué que la réu-

nion de Brazzaville se tient à un moment où moult conflits armés et tensions de tous genres secouent plusieurs parties du monde, notamment en Afrique. Et dans ces conflits, les Nations unies et les gouvernements du monde sont impliqués d'une façon ou d'une autre, plus précisément dans la recherche de solutions pour contrer le fléau de pertes incalculables en vies humaines. Car, ces conflits sont la source d'insupportables drames humanitaires qui compromettent gravement le développement

économique.

« Au stade actuel, nous avons quelque doute à croire que les Nations unies soient à même de doter le monde qui est le nôtre d'un Conseil de sécurité capable de répondre aux aspirations profondes des Etats membres, comme l'exigent les conclusions et recommandations contenues dans le document final du sommet mondial de 2005 qui appelait solennellement à une réforme en profondeur du Conseil de sécurité des Nations unies », a déploré le

ministre congolais des Affaires étrangères. Tout comme la plupart des pays africains, a-t-il dit, le Congo constate avec regret qu'à ce jour aucun gage concret de prise en compte des revendications africaines n'est perceptible, en dépit des multiples manifestations de soutien.

Ainsi, pour Jean Claude Gakosso, face à cet enlisement devenu une impasse, il est question de ne pas demeurer les bras croisés. Et pour ce faire, les Etats ont intérêt à redoubler les efforts dans le travail, afin d'amener les par-

ties prenantes, notamment les groupes des cinq membres permanents du Conseil de sécurité à faire preuve de plus d'écoute, de compréhension et de flexibilité.

« Nous devons persévérer dans notre plaidoyer pour amener ces groupes à prendre la seule bonne décision qu'il y a à prendre, à savoir lever le statu quo observé dans ces négociations depuis des décennies », a ajouté le ministre congolais, concluant que l'Afrique doit prendre la place qui lui revient partout où l'on décide des affaires du monde, principalement au sein d'un Conseil de sécurité réformé et rénové. Parce qu'un conseil de sécurité doit refléter un visage où l'on trouve la diversité du monde. Ainsi, les Africains doivent avoir le courage de balayer devant leur porte.

Rock Ngassakys

« Au stade actuel, nous avons quelque doute à croire que les Nations unies soient à même de doter le monde qui est le nôtre d'un Conseil de sécurité capable de répondre aux aspirations profondes des Etats membres, comme l'exigent les conclusions et recommandations contenues dans le document final du sommet mondial de 2005 qui appelait solennellement à une réforme en profondeur du Conseil de sécurité des Nations unies »

COVID-19

L'OMS préconise des restrictions d'entrée fondées sur des données scientifiques

Un haut responsable de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a demandé aux pays de mettre en place des restrictions d'entrée liées à la covid-19 qui soient fondées sur des données scientifiques, proportionnées et non discriminatoires.

Hans Kluge, directeur régional de l'OMS pour l'Europe, a lancé cet appel lors d'une conférence de presse organisée mardi à Copenhague, en Danemark. « Pour les pays de notre région qui prennent actuellement des mesures de précaution pour les voyages, nous demandons qu'elles soient fondées sur des données scientifiques, proportionnées et non discriminatoires », a dit Hans Kluge. « D'un point de vue scientifique, d'après les informations dont nous disposons en provenance de Chine, il n'y a pas de menace immédiate pour la région européenne à l'heure actuelle, car les variants du virus qui circulent en Chine circulent également en Europe », a-t-il poursuivi. « Nous partageons le point de vue actuel du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies, selon lequel la recrudescence actuelle en Chine ne devrait pas avoir d'impact significatif, pour le moment, sur la situation épidémiologique de la covid-19 dans la Région européenne de l'OMS », a-t-il ajouté.

Hans Kluge a réaffirmé l'importance de la surveillance scientifique et a critiqué certains pays de la région qui ont considérablement réduit leur capacité de surveillance pour la détection de la covid-19. Selon lui, il pourrait être risqué d'ignorer d'autres aspects importants de l'évolution du virus, tels que le variant recombinant Omicron XBB.1.5, qui s'est rapidement répandu aux Etats-Unis et se développe actuellement dans la région européenne.

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

La croissance économique devrait tomber à 3,6 % en 2023

La Banque mondiale (BM) a pronostiqué mardi que la croissance économique de l'Afrique subsaharienne ralentirait en 2023, tombant à 3,6 %, avant de remonter à 3,9 % en 2024.

Selon le dernier rapport de la BM sur les perspectives économiques mondiales, le taux de croissance a été révisé à la baisse pour près de 60 % des pays du monde. « Les systèmes alimentaires d'Afrique subsaharienne, déjà soumis à une lourde pression par les coûts élevés des intrants agricoles et les pertes de production induites par les conditions météorologiques, restent particulièrement vulnérables à de nouvelles perturbations. Celles-ci pourraient entraîner une flambée des prix des denrées alimentaires et une augmentation de l'insécurité alimentaire », indique le rapport, ajoutant que le ralentissement de la croissance représenterait un grand défi pour le développement économique de la région.

La BM a souligné que la croissance avait déjà nettement ralenti en 2022, se situant à 3,4 %. La forte augmentation du coût de la vie, la faiblesse de la demande extérieure et le resserrement des conditions financières mondiales ont notamment tempéré la reprise post-pandémique dans de nombreux pays. Les pressions pesant sur les prix des denrées alimentaires, déjà importantes avant la pandémie, se sont encore intensifiées en raison des chocs météorologiques et des problèmes d'approvisionnement causés par le conflit entre la Russie et l'Ukraine. Les petits Etats africains peuvent cependant améliorer leurs perspectives de croissance à long terme en renforçant leur résilience au changement climatique et en favorisant une meilleure diversification économique, a indiqué la Banque mondiale.

Xinhua

FINANCES PUBLIQUES

Renforcement de la gestion de la trésorerie de l'Etat

Les outils d'optimisation de la gestion de la trésorerie de l'Etat ont été soumis à l'examen et à l'adoption au cours d'un atelier organisé le 11 janvier à Brazzaville. Ils permettent d'avoir l'information sur les engagements de l'Etat et les recettes attendues.

Les artisans des réformes ont planché sur trois points essentiels: l'outil Excel de centralisation et de prévision des encaissements et des décaissements ; le projet d'arrêté portant attributions et fonctionnement de la cellule d'optimisation de gestion ; le protocole d'échange des données entre deux administrations et le gouvernement.

Le support de cet outil ne permettant pas au quotidien de savoir quel est le solde de trésorerie, ce qui fait qu'il va déclencher les levées de fonds qui ne sont pas du tout programmés, cela pose un problème dans une gestion active de la trésorerie. « Nous avons été instruits de réfléchir sur un support qui va lui permettre d'avoir en temps réel l'information sur tous les engagements de l'Etat, également sur l'ensemble des recettes qui sont attendues, un prévisionnel. C'est ce qui permet donc à l'avance de savoir quel est le solde s'il est déficitaire ou excédentaire. Nous mettons en place les indicateurs qui nous permettent de suivre



Le directeur de cabinet à l'ouverture des travaux

« Nous avons été instruits de réfléchir sur un support qui va lui permettre d'avoir en temps réel l'information sur tous les engagements de l'Etat, également sur l'ensemble des recettes qui sont attendues, un prévisionnel. C'est ce qui permet donc à l'avance de savoir quel est le solde s'il est déficitaire ou excédentaire. Nous mettons en place les indicateurs qui nous permettent de suivre les performances de chaque administration »

les performances de chaque administration », a indiqué Gatien Ondaye, chef du projet d'optimisation de la gestion de la trésorerie de l'Etat.

Cet outil Excel, a-t-il précisé, va être développé pour qu'il soit automatisé. Pour son fonctionnement, Gatien Ondaye a explicité que toutes les administrations qui collectent les recettes vont l'alimenter à la fois en prévision et en réalisation. L'idéal est que la prévision soit exactement égale à la réalisation, donc les écarts de prévision peuvent être corrigés grâce à cet outil.

Pour améliorer le suivi, une cellule technique, a expliqué le chef du projet, sera mise en place et aidera le ministre dans la prise de décisions sur la trésorerie.

Le directeur de cabinet du ministre de l'Economie et des Finances, Athanase Ngassaki, a fait savoir en ouvrant les travaux que le ministre attendait des participants au séminaire l'élaboration d'une feuille de route réaliste pour la mise en œuvre de ce projet.

Rosalie Bindika

LUTTE CONTRE LA FRAUDE

Le contrôle à l'import-export confié à la société Authentix

Une délégation d'Authentix conduite par son président directeur général, Keyin McKenna, s'est entretenue le 10 janvier à Brazzaville avec les membres du gouvernement. La société basée au Texas (États-Unis) entend se déployer au Congo dans le cadre d'un programme de lutte contre la fraude fiscale conclu avec le gouvernement.

L'entreprise Authentix a commencé ses activités en terre congolaise quelques mois après avoir obtenu de l'État, en mars 2022, le contrat de délégation de service public. Elle va conduire le programme de marquage portant sur les solutions d'authentification et de traçabilité des produits à l'importation et à l'exportation, permettant de lutter contre la fraude et d'augmenter les recettes fiscales.

La rencontre avec les membres du gouvernement a permis à la délégation d'Authentix de faire le point de l'évolution du projet. Elle a dialogué directement avec le ministre d'État en charge du Commerce, Claude Alphonse Nsilou, en présence des ministres de l'Économie et des Finances, Jean Baptiste Ondaye; des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua; et celui de la Coopération, Denis Christel Sassou Nguesso.

Les deux parties ont convenu de l'accélération du processus de réformes et marquage fiscal. « Les échanges ont porté sur la finalisation de la mise en œuvre des différents programmes de marquage pour lutter contre la fraude en République du Congo



Les représentants d'Authentix face à la presse/Adiac

et améliorer les recettes fiscales, tout en garantissant la qualité des produits mis à la disposition du consommateur. Nos échanges ont été fructueux, forts intéressants, très techniques et nous avons fait beaucoup de progrès au cours de cette séance de travail », a déclaré Leonce Da Silveira, le vice-président d'Authentix pour l'Afrique de l'Ouest et du centre.

Précisément, la société co-contractante de l'État va mettre en œuvre deux projets : il s'agit d'assurer, dans un premier temps, la traçabilité des produits pétroliers, notamment du carburant, et dans un second temps, d'assurer l'authentification et la traçabilité

d'un certain nombre de produits de grande consommation (tabac, boissons et autres produits à fort potentiel fiscal). La société bénéficiaire entend mettre sa technologie au service de l'amélioration de la gouvernance fiscale et commerciale au Congo, en travaillant de façon étroite avec le gouvernement. « C'est à cet exercice que

nous sommes livrés aujourd'hui. Nous attendons donc que le gouvernement congolais mette à notre disposition les données, les facilitations, les textes réglementaires pour permettre une mise en œuvre efficace de ce programme », a ajouté Leonce Da Silveira.

Notons que les projets en vue contribueront à renforcer le suivi et la traçabilité des projets à l'importation et à l'exportation et à accroître les recettes fiscales perçues auprès des fabricants et des importateurs, en réduisant le commerce illicite et en empêchant la sous-déclaration des volumes.

Présente sur les cinq continents, Authentix prospère dans la complexité de la chaîne d'approvisionnement. Elle fournit des solutions d'authentification avancées pour les gouvernements, les banques centrales et les produits commerciaux, assurant la croissance des économies locales et garantissant que la sécurité des billets de banque demeure intacte et que les produits commerciaux bénéficient de meilleures opportunités de marché.

Fiacre Kombo

RÉGIME D'ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE

La Camu opérationnelle dès le 1^{er} juillet

Le Comité de pilotage (Copil) du Régime d'assurance maladie universelle, réuni en session le 10 janvier à Brazzaville, sous la direction de son président, Anatole Collinet Makosso, a pris plusieurs décisions dont celle approuvant la date du 1^{er} janvier 2023 pour le début de la prise en charge des affiliés de la Caisse d'assurance maladie universelle (Camu).

Le Copil a retenu la date du 12 janvier pour le début d'inscription des assurés. Il a, par conséquent, délibéré sur l'adoption du plan d'entrée en exploitation de la Camu cette année ainsi que l'approbation de son montant de financement. « Les membres du comité de pilotage ont donné des orientations précises à l'équipe projet pour le respect du chronogramme devant conduire à la prise en charge des assurés comme fixé. Ils recommandent l'élaboration d'un plan de mobilisation des ressources, gage de la bonne conduite du plan d'entrée en exploitation de la Camu. De même, il a été recommandé que la Centrale d'achat des médicaments essentiels soit associée dans le processus d'élaboration des protocoles thérapeutiques standards dans le but de garantir la disponibilité du médicament pour une meilleure prise en charge », a précisé le secrétaire de la commission ministérielle de la Camu, Christian Aboké-Ndza, à qui revenait la charge de rendre public le communiqué final.

Les autres délibérations concernent la mise à disposition de la contribution de solidarité nationale à la couverture de l'assurance maladie universelle au projet Camu; l'autorisation de la recherche de financement complémentaire. Les participants



Le Premier ministre présidant la réunion du comité de pilotage/Primature

ont aussi délibéré sur la mise en place d'une cellule de financement de la Camu, composée des directeurs de cabinet des ministres chargés de la Sécurité sociale, des Finances, du Budget, de la Santé et des Affaires sociales. Ils ont, par ailleurs, décidé du suivi de la mise en œuvre de l'accord-cadre signé avec la société Yao-Corp; la mise en place d'un suivi mensuel du plan d'entrée en exploitation de la Camu.

Disponibiliser la contribu-

tion de solidarité nationale

Au cours de cette réunion, les membres du Copil ont examiné les fondements du Régime d'assurance maladie universelle (Ramu). L'examen de ce dossier a permis d'apprécier la nécessité de modifier les textes fondant le Ramu, aux fins d'harmonisation de la législation nationale au socle juridique de la Conférence interafricaine de prévoyance sociale, à laquelle le Congo est membre. Approuver les travaux réalisés successivement par l'unité de préfi-

guration et par l'équipe projet présentement en place, travaux qui constituent des véritables acquis pour la mise en place de la Camu. Ils ont souhaité que le consortium GLI-ETA, recruté à cet effet, fasse une présentation des process et des procédures techniques du système d'information à la prochaine session.

Le Premier ministre, de son côté, a rappelé que l'accélération de la mise en œuvre de la Camu est une des orientations du chef de l'Etat dont le but est de répondre efficacement aux

attentes légitimes de la population en matière d'offre et de qualité de soins ainsi que de prise en charge des assurés. C'est ainsi qu'il a cité certains points sur lesquels les membres du Copil devraient veiller, pour que désormais, à travers la Camu, toutes les couches de la population soient protégées contre les risques de maladie grâce à un accès aux soins de santé sans distinction de rang social.

Il s'agit, entre autres, de la réquisition d'un fonds de roulement pour mener à bien les travaux d'entrée en exploitation; la disponibilisation de la contribution de solidarité nationale au profit de la Camu qui est une urgence pour l'exécution de son plan d'entrée en exploitation. « Les services des ministères en charge des finances et du budget doivent mettre en place, dans les meilleurs délais, le mécanisme qui permet à la Camu de disposer rapidement des fonds recouvrés au titre de la contribution de solidarité nationale. Les délibérations du Comité de pilotage s'imposent à nous et à nos agendas en vue de rendre effectif ce grand rêve que nous caressons tous », a instruit Anatole Collinet Makosso, annonçant que le Copil sera convoqué tous les trois mois aux fins du suivi de la mise en œuvre du plan d'entrée en exploitation de la Camu.

Parfait Wilfried Douniama

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

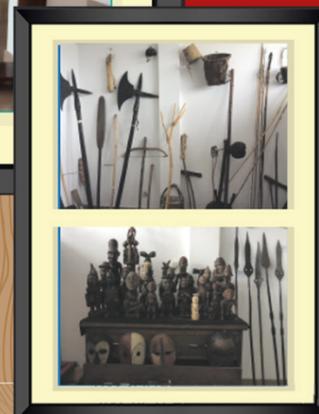
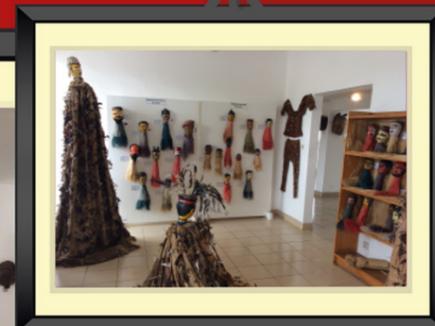
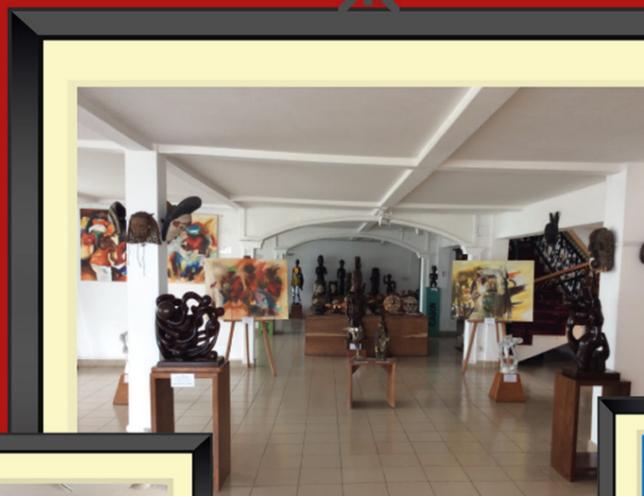
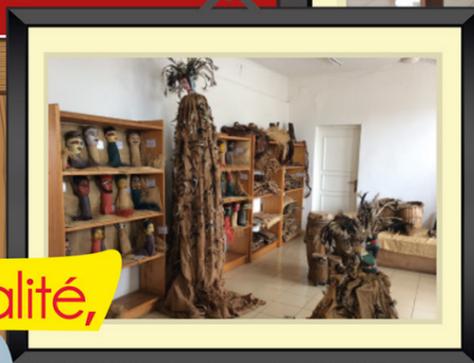
SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**



Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

HYDROCARBURES

Le comité d'experts statue sur les prix du brut au titre du dernier trimestre 2022

Le directeur de cabinet du ministre des Hydrocarbures, le Pr Macaire Batchi, a lancé le 11 janvier à Kintélé, dans le département du Pool, les travaux du comité des prix des hydrocarbures en République du Congo, au titre du quatrième trimestre de l'année 2022.

Les sociétés pétrolières œuvrant au Congo, les experts du secteur des hydrocarbures et les responsables et cadres de l'administration pétrolière prennent part à la réunion stratégique qui va se clôturer le 13 janvier. Pendant trois jours, ils vont débattre et fixer les prix du brut des produits d'hydrocarbures extraits au Congo, au titre du dernier trimestre de l'année 2022.

Ces prix seront fixés en dollars par baril et concernent, entre autres, les bruts Djéno Mélange ; Nkossa blend ; Yombo ; Nkossa butane et Nkossa propane. A l'issue de cette réunion technique, les experts détermineront la moyenne trimestrielle des prix fixés des hydrocarbures en République du Congo, en dollars par baril avant de dégager un différentiel global et définitif.



Le comité d'experts à l'ouverture des travaux, le 11 janvier à Kintélé/Adiac

Ouvrant les travaux, le directeur de cabinet du ministre des Hydrocarbures a salué les efforts consentis par le Congo dans la production des

produits d'hydrocarbures ces deux dernières années, en dépit de la chute des cours du baril de pétrole sur le marché mondial et de la pandémie de

coronavirus.

Il a, par ailleurs, annoncé une bonne perspective macroéconomique cette année, marquée par une hausse prévisionnelle

remarquable de production. « S'agissant de la production de pétrole brut, grâce au lancement des projets d'optimisation de la production par le développement de nouveaux permis d'exploitation et de redéveloppement des champs matures, nous nous sommes fixés comme objectif ambitieux de passer cette année de la barre symbolique des 300 000 barils de pétrole brut par jour produits en République du Congo », a indiqué le Pr Macaire Batchi, lisant le discours du ministre des Hydrocarbures.

Rappelons que la dernière réunion de fixation des prix d'hydrocarbures comptant pour le troisième trimestre de l'année 2022 s'est tenue en octobre dernier, à Pointe-Noire.

Firmin Oyé

SANTÉ PUBLIQUE

L'OMS recycle cinquante experts congolais pour les cas d'intervention d'urgence

Le directeur de cabinet du ministre de la Santé, Jean Ignace Tendelet, a lancé le 10 janvier dans la commune de Kintélé le projet Surge, destiné à la formation de cinquante membres du groupe d'intervention en cas d'urgence en Afrique.

Initiée par le bureau de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique, la formation vise à renforcer les capacités techniques des membres de l'équipe Surge pour leur permettre d'acquérir des connaissances et des compétences nécessaires afin de mieux faire face aux urgences de santé publique.

Au cours de l'atelier, les cinquante membres du groupe d'intervention vont acquérir des connaissances et aptitudes sur les possibilités de renforcer les capacités pour une meilleure identification et une gestion de la logistique nécessaire dans les urgences sanitaires.

« Les capacités nationales d'experts congolais vont s'accroître dans les domaines essentiels de la riposte dans le domaine de la santé. La mise en œuvre du Plan national de sécurité sanitaire du Congo sera accélérée et le pays aura un réservoir des ex-

perts en cas d'urgence pour l'Afrique », a indiqué Lucien Alexis Manga, représentant de l'OMS au Congo. Les bénéficiaires du séminaire vont également s'approprier des capacités d'une meilleure communication sur les risques qui induiraient l'engagement communautaire de la population concernée lors des urgences. De même, ils vont acquérir des notions de base d'une meilleure coordination des partenaires et parties prenantes intervenant en cas d'urgence. Outre la partie orale de la formation, les participants au séminaire auront des séances pratiques et de simulations pour approfondir leurs connaissances.

« Le Congo, à l'instar des



Les participants au séminaire/Adiac

pays de la région africaine de l'Organisation mondiale de la santé, est touché par les urgences de santé publique qui y sont notifiées chaque année. Ces urgences de santé publique perturbent les prestations de services de santé et affaiblissent davantage les sys-

tèmes de santé avec des conséquences socio-économiques importantes », a souligné Jean Ignace Tendelet.

Il a rappelé que dans le cadre de l'amélioration de la santé de la population au Congo, le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, a recommandé la décentralisation de la

riposte aux urgences par la mise en place des équipes d'intervention au niveau des districts sanitaires.

Précisons que dans le cadre de la prise en charge des urgences majeures de santé publique, la région africaine de l'OMS a trois ambitions, notamment promouvoir la résilience des systèmes de gestion des situations d'urgence, transformer les systèmes de surveillance en Afrique ainsi que renforcer et utiliser les groupes d'intervention d'urgence.

Fortuné Ibara

« Les capacités nationales d'experts congolais vont s'accroître dans les domaines essentiels de la riposte dans le domaine de la santé. La mise en œuvre du Plan national de sécurité sanitaire du Congo sera accélérée et le pays aura un réservoir des experts en cas d'urgence pour l'Afrique »



MINISTÈRE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
Unité de Gestion du Projet/ (KOBIKISA)



Avis n°10_MSP/UGP-Kobikisa-23 pour le recrutement d'un spécialiste en sauvegarde environnementale du projet de Renforcement du système de santé « Kobikisa. Période de Publication 12 janvier 2023»

1. Contexte et justification

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association International de Développement (IDA) groupe de la Banque mondiale un crédit d'un montant équivalent à quarante-deux millions sept cent mille Euros (42 700 000 euros) afin de mettre en œuvre le projet de renforcement du système de santé, le projet « Kobikisa ». Le projet Kobikisa vise à aider le gouvernement du Congo à répondre aux besoins sanitaires immédiats de la population en améliorant l'accès aux services de santé essentiels, en particulier pour les pauvres. Le projet soutiendra la fourniture de services de santé maternelle et infantile de qualité en s'appuyant sur l'approche PBA précédemment testée et intégrera des mesures spécifiques destinées à améliorer la mise en œuvre de la politique de gratuité des soins pour en améliorer l'accès pour les pauvres.

L'objectif de développement du projet est d'augmenter l'utilisation et la qualité des services reproductifs, maternels et infantiles dans les zones ciblées, en particulier parmi les ménages les plus pauvres. Le projet KOBIKISSA est structuré en quatre composantes à savoir :

• La Composante 1 : portant sur le cofinancement du projet PBF et le soutien à la mise en œuvre de la gratuité des soins de santé pour les femmes enceintes et les enfants et des exemptions de frais pour les ménages les plus pauvres. Cette composante financera dans le cadre de la sous-composante 1.1, les paiements du projet PBF aux établissements de la région ciblée, en fonction de leurs résultats en matière d'interventions sanitaires à fort impact et de qualité pour les femmes et les enfants. Ces paiements seront alloués aux établissements sur la base de leurs résultats en matière d'interventions sanitaires à fort impact et de qualité pour les femmes et les enfants : (i) les services de santé génésique, y compris la planification familiale, les soins pré et postnatals, les soins obstétricaux d'urgence et les accouchements ; (ii) les services de santé infantile ; et (iii) les services de nutrition pertinents et importants.

Dans le cadre de la sous-composante 1.2, le projet soutiendra la conception détaillée du mécanisme d'achat susmentionné, son lancement et son administration permanente, ainsi que des modèles pilotes de prestation de services dans les régions éloignées qui reposent plus largement sur les services de santé communautaires.

• La composante 2 : soutenir la gouvernance des finances publiques, la gestion des finances publiques sectorielles et le renforcement du système de santé.

• Composante 3 : Gestion et suivi du projet : assurera une gestion et une mise en œuvre technique et fiduciaire efficace et efficiente du projet. Cette composante soutiendra la coordination du projet et des coûts de fonctionnement, la dotation en personnel de l'UGP, le financement des coûts de fonctionnement, la formation et l'équipement, le paiement des salaires des consultants internationaux et nationaux, les audits et les communications, ainsi que la mise en œuvre et le suivi des instruments de sauvegarde.

Le Projet de Kobikisa sera mis en œuvre suivant le nouveau cadre environnemental et social (CES) de la Banque mondiale. A cet effet, six normes environnementales et sociales ont été jugées pertinentes pour gérer les risques et effets environnementaux et sociaux notamment : NES n° 1. Évaluation et gestion des risques et effets environnementaux et sociaux ; NES n° 2. Emploi et conditions de travail ; NES n° 3. Utilisation rationnelle des ressources et prévention et gestion de la population ; NES n° 4. Santé et sécurité des populations et la NES n° 7. Peuples autochtones/Communautés locales traditionnelles d'Afrique subsaharienne historiquement défavorisées. Conformément à l'Accord de financement, et dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi de ces instruments ainsi que des autres activités en rapport avec la gestion environnementale des activités du projet, il est prévu le recrutement d'un Spécialiste en sauvegarde environnementale. Les présents termes de référence définissent les tâches et les qualifications requises pour le spécialiste en sauvegarde environnementale du projet Kobikisa.

2. Mandat général du Spécialiste en sauvegarde environnementale

Le/la spécialiste en sauvegarde Environnementale du Projet de Kobikisa est placé(e) sous la supervision du Coordonnateur à qui il/elle rend compte de ses activités. Il/elle assurera un appui technique à l'UGP KOBIKISA et aux autres parties prenantes dans la mise en œuvre du projet dans le domaine de ses compétences.

Il/elle est chargé(e) de toutes les questions relatives à la gestion des risques et effets environnementaux du projet Kobikisa tels que convenus dans le Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES) dudit projet négocié entre la République du Congo et la Banque mondiale.

Le/la spécialiste en sauvegarde environnementale est ainsi chargé (e) :

- de la planification, de l'innovation et de la coordination des diligences environnementales ;
- de la surveillance et du suivi environnemental ;
- de la communication et du renforcement des capacités ;
- du reporting, du suivi-évaluation et de l'archivage de tous les aspects environnementaux inclus les questions relatives à la santé et sécurité au travail (SST) au projet.

Il/elle travaillera en étroite collaboration avec le/la spécialiste en sauvegarde sociale et l'Expert(e) en violences basées sur le genre (VBG), ainsi qu'en collaboration avec l'ensemble du personnel de l'UGP KOBIKISA et les différentes parties prenantes de mise en œuvre du projet.

3. Responsabilités et tâches

Le/la spécialiste en sauvegarde environnementale a pour tâches :

- Planification, innovation et coordination des diligences Environnementales ;
- Mettre en œuvre les mesures et actions convenues dans le Plan d'engagement Environnemental et Social (PEES) ;
- Veiller à la mise aux normes d'hygiène-santé et sécurité des bureaux du projet ;
- Mettre en œuvre les procédures de Gestion Environnementale et Sociale prévues dans le CGES et le Plan de Gestion des Nuisibles préparés pour le projet ;
- Assister le Coordonnateur et toute l'équipe de gestion du Projet dans toutes les actions de coordination intersectorielle concernant l'exécution du Projet en matière de diligences environnementales ;
- Contribuer à l'élaboration des termes de référence des études d'impact nécessaires et autres instruments de sauvegarde supplémentaires en veillant notamment au respect des exigences des Normes Environnementale et sociale de la Banque mondiale ;
- Coordonner l'élaboration des dites études et des instruments supplémentaires de sauvegarde ;
- Participer à l'élaboration et la mise à jour du plan de travail annuel du Projet et s'assurer que les aspects environnementaux relatifs à chaque activité du projet sont bien pris en compte et que les provisions budgétaires sont faites pour leur mise en œuvre . .
- Réviser et approuver les PGES et PHSS (Plans Hygiène Santé Sécurité) spécifiques des entrepreneurs ;
- Surveillance et suivi environnemental ;
- Préparer, en collaboration avec l'équipe de la Banque mondiale, les missions de supervision en ce qui concerne les mesures de sauvegarde environnementale ;
- Surveiller, suivre et évaluer la composante environnementale pour vérifier l'efficacité des mesures d'atténuation des impacts et de leur conformité aux PGES par le projet ;
- Travailler avec les bénéficiaires pour conseiller, suivre et évaluer la performance environnementale des pratiques culturelles (gestion des intrants, travail du sol, bandes riveraines, aménagements hydro-agricoles, etc.)
- Veiller à l'obtention des différentes autorisations environnementales au titre des lois sur l'environnement et l'indemnisation ;
- Veiller au respect strict de l'application sur tous les chantiers des mesures d'hygiène, de santé et de sécurité au travail ;
- Contribuer à l'élaboration des DAO, en ce qui concerne les cahiers de clauses environnementales et sociales ;
- Veiller au respect des clauses environnementales prévues dans le DAO ;
- Veiller à la mise en œuvre des actions correctives aux cas de non-conformités environnementales identifiés sur les différents sites des travaux ;
- Notifier, investiguer et reporter les incidents et accidents de travail.
- Anticiper sur les changements dans l'environnement du projet et faire des propositions de mesures d'adaptation et de prise en compte des changements.
- Communication et renforcement des capacités ;
- Participer à l'élaboration et la mise en œuvre du plan / stratégie de communication du projet avec la promotion des bonnes pratiques environnementales ;
- Sensibiliser et former, le personnel de l'Unité de Coordination du Projet (UCP) et des structures parties prenantes concernées sur la prise en compte des dimensions environnementales dans le cadre du projet ;
- Mettre en place et animer une plateforme sectorielle des acteurs intéressés et impliqués dans la gestion des aspects environnementaux.

• Reporting, suivi-évaluation et archivage :

- Contribuer à la collecte des données concernant le suivi-évaluation des activités de gestion environnementale du Projet ;
- Coordonner l'élaboration des indicateurs environnementaux, tâche qui exige la mobilisation de plusieurs parties prenantes et qui doit être participative ;
- Produire les rapports spécifiques et les rapports d'activités mensuels (projet) et trimestriels (y inclus l'état de mise en œuvre du PEES -Banque mondiale) ;
- Produire les différents rapports d'activités du Projet en ce qui concerne la surveillance et le suivi environnemental du Projet ;
- Produire tout rapport particulier en matière de gestion environnementale, demandé par le Coordonnateur du Projet ;
- Mettre en place un système d'archivage (physique et numérique) des informations environnementales du projet.
- Exécuter toute autre tâches jugées pertinentes instruite par la Coordination du Projet, pour l'atteinte des objectifs du projet et qui n'auraient pas été mentionnées ci-dessus.

4. Champ d'action du projet

Le champ d'action du projet Kobikisa est le territoire national à travers les districts sanitaires. L'objectif visé est de connecter tous les sites de la santé en boucle pour une meilleure redondance des données et des informations socio-sanitaires résultant de toutes les catégories socioprofessionnelles.

5. Durée de la mission

La durée de la mission est de douze (12) mois renouvelable après une évaluation satisfaisante de la performance du consultant. La mission se déroulera à Brazzaville ou dans tout autre zone de mise en œuvre des activités du projet KOBIKISA.

6. Qualifications et expérience

Le/la consultant(e) à recruter devra :

- être titulaire d'au moins un diplôme universitaire (BAC+5) en sciences et gestion de l'environnement ou équivalent ;
- Justifier d'une expérience pertinente d'au moins 3 ans en gestion environnementale
- Avoir une expérience d'au moins cinq (2) ans dans le suivi de la mise en œuvre des plans de gestion environnementale et sociale ;
- Avoir une bonne connaissance de la législation environnementale Congolaise ainsi que des Normes Environnementales et Sociales (NES) de la Banque mondiale (Une justification au travers un certificat est obligatoire) ;
- avoir réalisé ou participé à au moins deux (02) projets d'études ou de mise en application d'impact environnemental en République du Congo ou dans un pays d'Afrique centrale ;
- disposer d'une connaissance des risques environnementaux liés aux projets de santé publique ou communautaire ; ;
- avoir une bonne capacité de synthèse et rédaction des documents administratifs.
- Avoir des aptitudes en matière de négociation, d'animation et de formation des groupes diversifiés ;
- Avoir une bonne connaissance des applications logicielles couramment utilisées et éventuellement des systèmes d'information géographique.

7. COMPOSITION ET DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature sera constitué comme suit :

- Une lettre de motivation adressée à Monsieur le Coordonnateur de l'UGP-Kobikisa ;
- Un curriculum vitae détaillé avec une liste d'au moins trois référents professionnels ;
- Les copies des diplômes (les originaux seront demandés pendant les entretiens) ;
- Les copies des attestations de travail du candidat dans le domaine couvert par le poste ; (les originaux seront demandés pendant les entretiens).

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au siège de l'Unité de Gestion Kobikisa, située au n°03 de la rue du tourisme vers l'école REMO, Arrêt de bus Tourisme).

Email : - eryxdarius40@gmail.com. Tel : +242 06 8241945 / +242 05 5489667.

Les dossiers de candidature doivent être rédigés en français et portés la mention « Candidature au poste de spécialiste Sauvegarde environnementale de l'UGP- KOBIKISA » et déposés sous pli fermé aux adresses ci-dessus ou par voie électronique aux adresses suivantes : (eryxdarius40@gmail.com) au plus tard le lundi 02 février janvier 2023 à 12 heures

Fait à Brazzaville, le 06 Janvier 2023

Dr MBOU ESSIE Darius Eryx
Coordonnateur de l'UGP Kobikisa



MINISTÈRE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
Unité de Gestion du Projet / (KOBKISA)



AVIS DE RECRUTEMENT N°09 / UGP-KOBKISA-22 DE 3 CHAUFFEURS

(Publication – période 12 janvier 2023)

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA/Banque Mondiale) un crédit d'un montant équivalent à quarante-deux millions sept cent mille Euros (42 700 000 euros) pour réaliser le projet Kobikisa qui vise l'amélioration de l'accès aux services de santé essentiels, en particulier pour les pauvres. Le projet soutiendra la fourniture de services de santé maternelle et infantile de qualité en s'appuyant sur l'approche Financement Basé sur la Performance (FBP). Le projet KOBKISSA est structuré en trois composantes à savoir:

- La Composante 1: portant sur le cofinancement du financement basé sur la performance (FBP) et le soutien à la mise en œuvre de la gratuité des soins de santé pour les femmes enceintes et les enfants et des exemptions de frais pour les ménages les plus pauvres.

- La composante 2 : soutenir la gouvernance des finances publiques, la gestion des finances publiques sectorielles et le renforcement du système de santé.

- Composante 3: Gestion et suivi du projet : assurera une gestion et une mise en œuvre technique et fiduciaire efficace et efficiente du projet. Cette composante soutiendra entre autres : la coordination du projet et des coûts de fonctionnement, la dotation en personnel de l'UGP.

Pour garantir la gestion efficace de cet important projet de santé, l'unité de coordination compte utiliser une partie des fonds lui octroyés pour effectuer les paiements autori-

sés au titre du contrat à conclure avec trois contractuels en qualité de chauffeurs.

DESCRIPTION DE LA MISSION

Placés sous la supervision du Responsable Administratif, Comptable et Financier de l'UGP-KOBKISA, les chauffeurs auront pour missions de :

- Conduire les véhicules pour les missions et les courses internes et veiller quotidiennement à leur bon état de fonctionnement;
- Conduire le personnel de l'UGP-KOBKISA pour les nécessités de service;
- Assurer le nettoyage et l'entretien quotidien des véhicules;
- Assurer la transmission des courriers administratifs;
- Assurer la surveillance des réparations des véhicules;
- Assurer toutes autres tâches à lui confiées pour l'intérêt du service.

2. QUALIFICATIONS REQUISES

- Être de nationalité congolaise;
- Être titulaire d'un permis de conduire catégorie B;
- Avoir au moins un niveau d'études du secondaire;
- Avoir une expérience professionnelle de cinq (5) ans au minimum dans une structure publique ou privée de conduite des missions de longue distance et sur des pistes rurales;
- La connaissance de la mécanique serait un atout;

3. DUREE DE LA MISSION ET LIEU D'AF-

FECTION

- La durée des prestations est de 1 an renouvelable. Les candidats retenus seront invités à signer un contrat d'un an renouvelable après évaluation positive de leurs performances.

- Le lieu d'affectation des Chauffeurs est Brazzaville au siège du projet UGP-KOBKISA avec des déplacements à l'intérieur du pays selon la nécessité de service.

4. EVALUATION ANNUELLE ET CRITERES DE PERFORMANCE

Les critères de performance suivants seront utilisés pour évaluer la performance des chauffeurs de l'UGP-KOBKISA à la fin de chaque semestre :

- Le nombre d'infractions pour lesquelles le conducteur a été reconnu coupable (avec constats d'infraction);
- Les événements liés à la capacité de conduire affaiblie par l'alcool;
- Implication dans les accidents avec blessés ou avec dommages matériels

5. PROCEDURE ET METHODE DE SELECTION

La procédure de sélection sera conduite conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement de la Banque Mondiale, édition juillet 2016. Le recrutement sera effectué par appel à candidature et comportera deux (2) phases :

- Une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard

de l'analyse de leurs CV;

- Une phase de test oral et pratique des candidats présélectionnés.

Les trois candidats retenus à l'issue de la deuxième phase seront invités à une séance de négociation de leurs contrats de travail.

6. COMPOSITION ET DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature sera constitué comme suit :

- Une lettre de motivation adressée à Monsieur le Coordonnateur de l'UGP-KOBKISA;
- Les copies des diplômes (les originaux seront demandés pendant les entretiens);
- Un curriculum vitae détaillé;
- Les copies des attestations de travail du candidat dans le domaine couvert par le poste (Les originaux seront demandés pendant les entretiens).

• Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au siège de l'Unité de Gestion KOBKISA n°03 rue du tourisme vers le complexe scolaire Remo / arrêt Tourisme. Les dossiers de candidature doivent être rédigés en Français et porter la mention « Candidature au poste de chauffeur de l'UGP-KOBKISA et déposés sous pli fermé à l'adresse ci-dessus ou par voie électronique à l'adresse (eryxdarius40@gmail.com au plus tard le 2 février 2023 à 12 heures 30 minutes.

Dr MBOU ESSIE Darius Eryx

Coordonnateur de l'UGP Kobikisa

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepachesdebrazzaville.fr
www.adisc-congo.com

LES DEPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

81, boulevard Denis-Saucoy-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepachesdebrazzaville.fr



FONDATION
GOTÈNE



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE



Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

✉ fondationmarcelgotene@gmail.com

🌐 www.fondationgotene.com

FOOTBALL

Les résultats des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France

Ligue 2, 18e journée

Nolan Mbemba et Le Havre creusent l'écart en tête du classement après leur succès face à Sochaux (1-0). Entré à la 75e mn, le milieu international congolais a parfaitement tiré un corner, dévié au premier poteau par le malheureux Alvero.

Troisième revers consécutif pour Laval, défait à Saint-Etienne (0-1). Sans Marvin Baudry, suspendu pour cumul de carton.

Mons Bassouamina, remplacé à la 79e mn, et Pau sont tenus en échec à domicile par Grenoble (0-0).

Warren Tchimbembe n'était pas retenu pour le déplacement à Amiens. Guingamp, qui avait ouvert le score à la 47e mn, a concédé le nul 1-1 dans les dernières secondes.

Pas de vainqueur entre Rodez et Niort (0-0), ni entre Loris Mouyokolo, aligné sur la droite de la défense à trois ruthénoise, et Bryan Passi, aligné au poste d'axial droit dans la défense à quatre des Cha-



Nolan Mbemba/DR

Pas de vainqueur entre Rodez et Niort (0-0), ni entre Loris Mouyokolo, aligné sur la droite de la défense à trois ruthénoise, et Bryan Passi, aligné au poste d'axial droit dans la défense à quatre des Chamois.

mois.

En phase de reprise, Kévin Mouanga n'était pas dans le groupe d'Annecy, auteur du nul 2-2 à Valenciennes.

Dix-neuvième sur la liste du Paris FC, Melvin Douniama a assisté au succès face à Dijon (2-1) depuis les tribunes.

Caen et Bordeaux se neutralisent 2-2. Remplaçant, Dilane Bakwa est entré à la 59e mn et a été averti à la 95e. Notons que les Girondins ont évolué à dix après la 68e mn.

Au classement, le HAC est donc premier avec 39 points et sept longueurs d'avance sur Bordeaux, le deuxième.

Avec 27 et 25 points, Paris et Caen sont 7e et 8e.

Dans la seconde partie de tableau, Guingamp, 12e avec 24 points, est suivi de Pau, 13/22 pts, d'Annecy, 14e/22 pts, de Laval, 15e/20 pts, et Rodez, 16e et premier non relégable avec 19 points.

Niort est 18e avec 17 points.

Camille Delourme

MERCATO

Bidounga au CSKA 1948, Tsoumou au Vietnam

Le défenseur international s'est engagé en faveur du 3e du championnat bulgare, tandis que l'attaquant de 32 ans rejoint un promu en 1re division vietnamienne.

Le marché hivernal s'anime enfin pour les Congolais de la diaspora : ainsi, après un début de saison positif sous le maillot du Lokomotiv Plovdiv (15 matches, dont 13 en championnat et 11 titularisations), l'ancien défenseur du Mans et de Nancy rejoint le CSKA Sofia 1948 (à ne pas confondre avec le CSKA Sofia, ancien club de Mazikou et Koubemba).

L'arrivée du défenseur de 25 ans entre dans le cadre d'une transaction globale qui englobe également les arrivées de l'ailier bulgare Karagaren et du latéral droit brésilien Matheus. Une opération qui rapporterait, selon la presse locale, 1 million d'euros au Lokomotiv.

Les trois recrues s'envoleront dès aujourd'hui avec leurs nouveaux par-



Ryan Bidounga rejoint le 3e du championnat bulgare (DR)

tenaires pour rallier la ville de Belek en Turquie. Le CSKA Sofia 1948 devrait y disputer plusieurs matches amicaux d'ici à la

fin du mois.

Ils affronteront, sauf changement de dernière minute, les Roumains du Petrolul, les Allemands de

l'Hansa Rostock, les Bulgares du Chernomorets, puis les équipes serbes du Partizan Belgrade et du Cukaricki.

La durée du contrat n'a pas encore été communiquée.

Après la deuxième division chinoise, et un fade passage au LNSY Urban en 2020, Juvhel Tsoumou remet le cap sur l'Asie. Vainqueur de la Ligue des champions CAF et du championnat marocain avec le WAC en 2022, l'international de 32 ans était sans contrat depuis le mois de septembre.

Il rejoint le Cong An Ha Noi, champion de deuxième division et promu dans l'élite. Le club, basé à Hanoi, dans la baie d'Halong, disputera son premier match de V-League face à Ninh Binh le 3 février. Il a signé un contrat jusqu'en septembre 2023.

Congo An Ha Noi signifie club de la police en vietnamien.

C.D.

JOURNÉE NATIONALE DU CIVISME

Un appel au ressaisissement lancé à la jeunesse

Sensibiliser à la problématique de citoyenneté en vue de l'élévation de la conscience civique et morale, tel est l'objectif visé lors de la Journée nationale du civisme célébrée le 11 janvier de chaque année.

« Lutter contre les nouvelles formes de délinquance juvénile pour garantir l'édification d'une société paisible, dans le strict respect des valeurs civiques et morales » est le thème retenu cette année pour célébrer la Journée nationale du civisme. Un thème, selon le ministre de la Jeunesse, qui constitue un axe majeur que les pouvoirs publics, la société civile et les institutions de la jeunesse se doivent d'explorer pour affronter avec détermination et efficacité les problèmes qui affectent les milieux jeunes. « Il s'agit notamment d'assurer à ces jeunes un encadrement psychosocial, une formation à la citoyenneté et aux valeurs républicaines, un apprentissage aux métiers et un accompagnement à l'insertion socioprofes-

sionnelle », a suggéré Hugues Nguélondé. Le Congo, a-t-il rappelé, est une terre hospitalière et un havre de paix. Cette noble vocation, a-t-il regretté, est en train de « s'étioler progressivement au profit des comportements et attitudes inciviques souvent observés en milieux jeunes », citant les phénomènes « Bébés noirs », « Kulunas », « Américains », « Arabes » et autres.

La jeunesse, a précisé le ministre, est l'espoir de la nation parce qu'elle possède des caractéristiques propices au développement, à savoir l'énergie, le dynamisme et le sens de l'innovation. « L'éducation étant un facteur indispensable à l'élévation de la conscience citoyenne, outre la cellule familiale et l'école, il revient à tous les acteurs œuvrant dans

le domaine de la jeunesse de s'y impliquer », a commenté Hugues Nguélondé.

La crise des valeurs que traverse le pays n'est pas une fatalité, a soutenu le ministre de la Jeunesse, assurant que le gouvernement, dans la recherche des solutions idoines aux problématiques de la jeunesse, s'emploie à créer les conditions permettant une prise en charge effective des jeunes dans le cadre du Plan national de développement 2022-2026.

« Dans cette optique, le président de la République a tout récemment instruit le gouvernement à rendre opérationnels, dans les meilleurs délais, les centres de rééducation et de réinsertion des jeunes de Bokania, dans le



Le ministre Hugues Nguélondé/DR

« L'éducation étant un facteur indispensable à l'élévation de la conscience citoyenne, outre la cellule familiale et l'école, il revient à tous les acteurs œuvrant dans le domaine de la jeunesse de s'y impliquer »

département de la Cuvette, et d'Aubeville, dans le département de la Bouenza. C'est ici l'occasion de lancer à notre jeunesse un vibrant appel au ressaisissement de sorte que se réalise dans la paix, l'unité et le travail, le pro-

gramme de société du président de la République « Ensemble poursuivons la marche », a-t-il souligné.

Notons que cette journée a été instituée par le décret n°2018-325 du 17 août 2018.

Rude Ngoma

IFC POINTE-NOIRE

Des femmes artistes à l'honneur cette semaine

Trois femmes excellent dans trois genres artistiques différents vont s'exprimer à travers leur art respectif cette semaine à l'Institut français du Congo (IFC) de la ville océane.



L'affiche des activités de la semaine à l'IFC/DR.

Le 11 janvier, à la faveur du ciné-club, sera projeté le film documentaire «Bassi ya Loum» de Chandra Moranga. Un film qui dénonce la violence faite aux femmes par les femmes. Les comportements immoraux, les travers de la société et les violences de toutes sortes sont mis à nu dans ce film documentaire de 60 min. Comme dans un miroir, la population se découvre dans la peau de la victime et bourreau.

L'écrivaine Huguette Ganga Massan-

ga, pour sa part, va présenter son livre « Rêve d'ailleurs », le 12 janvier, à l'occasion du cercle des lecteurs, une activité qui met le public en face des écrivains. Un moment d'échange particulier qui permet aux lecteurs de mieux connaître les hommes de lettres ainsi que leurs œuvres.

Le 14 janvier aura lieu, lors de la Jam-session Mukembo Ya IFC, un concert avec Berléa Bilem qui sera accompagnée par l'artiste Baurdier Deckerpel.

Hervé Brice Mampouya

CONFES

Le logo de la 39^e conférence dévoilé

Prélude à l'organisation, du 24 au 29 mars prochain à Brazzaville, de la 39^e conférence des ministres des Sports et de la Jeunesse (Confejes) des pays francophones, le ministre congolais des Sports, Hugues Nguélondé, a dirigé le 11 janvier la réunion du dévoilement et de sélection du logo de cette rencontre qui regroupera quarante-trois Etats autour des questions liées à l'épanouissement des jeunes et du sport dans les pays ayant le français en partage.

Le concours de création du logo de la 39^e conférence de la Confejes a mis aux prises, durant plusieurs semaines, près de trente infographistes et créateurs d'œuvres d'esprit. C'est finalement l'œuvre du Congolais Benjamin Mankedi qui a été choisi par le jury. Ce logo, selon son auteur, met en valeur le caractère international de la Confejes, l'unification des pays membres, l'importance du sport, le côté accueillant de la République du Congo.

Le ministre des Sports, encourageant



Le logo de la 39^e conférence de la Confejes/Adiac

ce créateur congolais, l'a invité à poursuivre le même dynamisme lors des prochaines occasions. Il lui a, d'ailleurs, remis un chèque de trois millions de FCFA récompensant son travail.

R.Ng.